

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Pour les informations fiscales d'ordre général et les services télématiques du lundi au vendredi, de **9h à 17h**; pour les informations cadastrales de **9h à 13h** (à l'exception des jours fériés).

800 90 96 96

depuis un téléphone fixe
numéro sans frais

0696668907

du téléphone portable
avec coût variable de l'appel
en fonction du plan tarifaire
appliqué par votre opérateur

Il est également possible de réserver un rappel pour être recontacté au jour et à la place horaire choisis.

0039.06.96668933

pour les appels de l'étranger
(Le coût est à la charge de l'appelant)

Service SMS

339 9942645

pour demander des
informations fiscales simples
et obtenir la réponse sur
votre téléphone portable
avec un SMS



Publication de le bureau de Communication
et de Press - Section Publications en ligne

Projet graphique: Station graphique - Claudia Iraso

Traduction par le bureau de Communication et de Press et le
bureau des Relations Internationales pour l'échange d'expériences
de travail et l'analyse comparative dans la gestion du personnel



LA BIENVENUE DES BUREAUX DE L'AGENCE

Moins de temps d'attente.
Plus de sécurité, de ponctualité
et d'efficacité.



PROCÉDURE À SUIVRE POUR DEMANDER LES SERVICES DES RECETTES

Il existe plusieurs façons d'accéder aux services de l'Agence du revenu. Les canaux à utiliser sont la télématique et la prise de rendez-vous, ce qui vous permet d'obtenir le service souhaité, à l'heure convenue et sans faire la queue.

RENDEZ-VOUS AU BUREAU

La qualité d'accès au bureau a été améliorée: sur réservation, il est possible d'obtenir le service fiscal ou cadastral souhaité, à l'heure convenue, sans faire la queue. Cependant, la réception des documents et des pratiques en présence est garantie - même sans rendez-vous - mais uniquement pour les cas urgents.

Il est possible de réserver les rendez-vous:

- sur le site internet de l'Agence www.agenziaentrate.gov.it
- sur votre smartphone avec l'App "AgenziaEntrate", téléchargeable gratuitement sur IOS, Google et Microsoft Stores.

Avec l'**App mobile** "AgenziaEntrate", vous pouvez contacter le centre d'appels de l'Agence en utilisant le numéro de portable dédié, envoyer un email pour recevoir des informations sur certains sujets, prendre rendez-vous avec un bureau et consulter les réservations effectuées, retirer le billet Web pour se rendre au bureau le même jour, en évitant les attentes inutiles et en vérifiant le moment de votre tour au guichet.

RÉSERVATION AVEC BILLET WEB SUR LE SITE INTERNET DE L'AGENCE

Il s'agit d'un agenda quotidien qui vous permet de réserver un billet à utiliser dans la même journée "en détachant" un billet directement de votre PC ou smartphone. Le billet web est émis sur le site internet de l'Agence, dans la rubrique "Contatti e assistenza" – choisir entre "*Assistenza fiscale*" et "*Assistenza catastale e ipotecaria*" – "*Elimina code online*". Cliquez simplement sur "*Prenota il ticket*" pour obtenir la réservation d'assistance fiscale, cadastrale ou hypothécaire dans un bureau local.

RÉSERVATION PAR TELEPHONE (Centre de réservation unique - Cup)

Tous les contribuables peuvent utiliser l'agenda Cup pour

planifier des rendez-vous d'assistance dédiés. Appelez simplement le numéro gratuit **800.90.96.96** ou **0696668907** de téléphone portable, en choisissant l'**option 3**. Les numéros sont actifs 24 heures sur 24 et vous permettent de choisir le bureau où vous rendre, en plus la journée et l'heure souhaitées. Les rappels sont également gérés via CUP.

SERVICES SANS SE RENDRE AU BUREAU

- **Services d'assistance "agile"**
C'est la première façon d'accéder à l'offre d'assistance, sans se rendre au bureau, consiste à utiliser des services agiles: pour obtenir un service d'assistance fiscale ou cadastrale il est suffisant envoyer la demande par e-mail ou e-mail certifié et la documentation arrivera directement par le canal choisi. De cette manière, il est possible d'accéder à de nombreux services de la délivrance d'un certificat au code fiscal/carte santé, de la demande de remboursement à l'enregistrement d'un contrat. Pour trouver facilement les adresses consulter le guide en italien "**les services "agiles" de l'Agence du revenu**".
- **Le portail Internet et le guichet numérique**
Le moyen le plus rapide et le plus simple d'accéder aux services, celui qui permet un dialogue immédiat, est le canal numérique. Les services fiscaux et cadastraux sont disponibles sur le site Internet de l'Agence, certains de ces services nécessitent une identification de l'utilisateur. A cet effet, ils peuvent être utilisés alternativement:
 - **SPID**, le System d'identité numérique publique
 - **CIE**, la Carte d'identification électronique
 - **CNS**, la Carte du Service National.

Jusqu'au 30 septembre 2021, les citoyens peuvent également s'identifier avec les informations d'identification délivrées par l'Agence du revenu avant le 1^{er} mars. Les mêmes règles s'appliquent à l'identification des personnes qui ont été autorisées à travailler pour des entreprises et/ou des organisations.

Aucun changement pour les professionnels et les entreprises qui pourront utiliser ou demander les identifiants de connexion Entratel, Fisconline o Sister même après le 1^{er} mars et jusqu'à la date qui sera établie avec un décret d'application spécifique, comme requis par CAD.